

Passer à la signature électronique



Astuce pro :

Attention au "Faux-Ami" : scanner votre signature manuscrite pour la coller en image sur un PDF n'a aucune valeur juridique. C'est une copie, pas un original. En cas de litige, vous perdez. Utilisez toujours un logiciel certifié.

Choix de la solution

- ☐ **L'éditeur est certifié eIDAS.**
J'ai vérifié que la solution respecte le règlement européen (ex : Yousign, DocuSign, Universign).
- ☐ **Les données sont en Europe.**
Pour le respect du RGPD, les serveurs de stockage des contrats sont situés dans l'UE.
- ☐ **Une API est disponible.** La solution peut s'intégrer à mon logiciel métier (CRM, ERP) pour automatiser les envois.

Niveau de signature

- ☐ **Niveau simple (90% des cas).** Pour les devis, bons de commande, contrats de travail. (La validation par SMS suffit).
- ☐ **Niveau avancé.** Pour les compromis de vente ou transactions financières importantes. (Nécessite le scan de la pièce d'identité du signataire).
- ☐ **Niveau qualifié.** Pour les actes avec avocats ou notaires. (Nécessite une clé cryptographique remise en face-à-face).

Processus et archivage

- ☐ **J'ai défini les signataires.** Je sais qui a le pouvoir de signer dans l'entreprise (gérants, directeurs commerciaux avec délégation).
- ☐ **Je conserve le "Dossier de preuve".** Je ne garde pas que le PDF signé, je stocke aussi le fichier technique fourni par l'éditeur (qui contient les logs, IP, horodatage) pendant 10 ans.

Notes :



Votre site attire les clients, mais qu'en est-il de sa performance ?

Testez la performance et la sécurité de votre site avec les diagnostics AVNU.fr

avnu.fr